## COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES DES ETATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Confidentiel

**Projet** 

## 277ème SEANCE BALE, LUNDI 14 JUIN 1993<sup>1</sup> (SALLE C)

## Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 276ème séance.<sup>2</sup>
- II. Surveillance mensuelle des développements et politiques économiques et monétaires dans la Communauté.<sup>3</sup>
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de mai 1993 et des premiers jours de juin 1993.<sup>4</sup>
- IV. Adoption d'un avis du Comité des Gouverneurs sur l'évolution fiscale dans la Communauté.<sup>5</sup>

La séance commencera à 9 h 30 et sera terminée avant 11 heures.

Le projet de procès-verbal de la 276ème séance a été diffusé le 28 mai 1993.

La surveillance mensuelle sera préparée par le Sous-Comité de politique des changes (Groupe de surveillance) à partir des "Graphiques de surveillance", "Graphiques de taux de change effectifs", "Tableaux de la concertation" et "Séries mensuelles de statistiques", qui seront élaborés par le Secrétariat et disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle. Sous ce point, le Comité souhaite peut-être prendre acte d'une note, préparée par le Banco de España, expliquant les procédures suivies lors du réalignement de la peseta espagnole, le 13 mai 1993.

Le projet de rapport, élaboré par le Secrétariat et mis au point par le Groupe de concertation par procédure écrite, sera remis aux Gouverneurs à Bâle.

Pour présentation par le Président lors de la session du Conseil ECOFIN de juillet 1993. Un projet de texte préparé par les Suppléants a été diffusé le 3 juin 1993.

- V. Travaux préparatoires au passage aux phases deux et trois de l'UEM:
  - Questions relatives à la conduite de la politique monétaire unique en phase trois de l'UEM,6
  - Etat d'avancement des travaux préparatoires.<sup>7</sup>
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

<sup>6</sup> Le Président du Sous-Comité de politique monétaire fera un rapport oral sur l'état d'avancement.

Le rapport bimensuel, préparé par le Secrétariat, a été diffusé le 3 juin 1993.